

Rapport du Comité de Mission

Juillet 2024 – Juin 2025

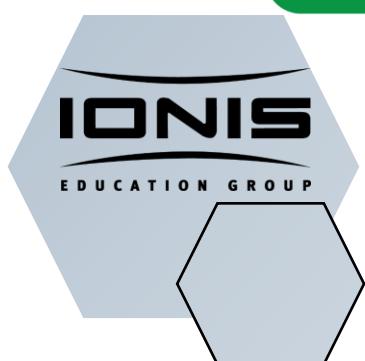


Table des matières

I.	Introduction	5
II.	Editos croisés.....	6
III.	Présentation de l'ESME et du Comité de mission.....	7
A.	L'ESME.....	7
1)	Quelques chiffres	7
2)	Une école membre de IONIS Education Group	7
B.	Le Comité de Mission.....	7
1)	Pourquoi ?	7
2)	Qui ?.....	7
3)	Fonctionnement générique du comité de mission.....	10
IV.	Rappel de la mission et des objectifs statutaires.....	11
A.	La mission.....	11
B.	Les objectifs statutaires	11
V.	La mission en 2024-2025	12
A.	Les activités du Comité de mission.....	12
1)	Première réunion de l'année du Comité de mission	12
2)	Deuxième réunion de l'année du Comité de mission	12
3)	Synthèse.....	14
B.	Analyse des indicateurs.....	15
C.	Les actions réalisées	16
D.	Prise en compte des recommandations du Comité de mission.....	20
VI.	La mission en 2025-2026	21
A.	La feuille de route : les objectifs à atteindre	21
B.	Les actions envisagées	21
VII.	Conclusion.....	22
VIII.	Annexes	23
A.	Annexe 1. Le modèle de mission.....	23
B.	Annexe 2. Le tableau de bord des indicateurs.....	23
C.	Annexe 3. Le rapport de l'audit de l'OTI.....	23
D.	Annexe 4. Le compte rendu de la dernière réunion du Comité de mission.....	23
E.	Annexe 5. Les rapports de mission	24
F.	Annexe 6. Plan d'action Société à Mission	24

I. Introduction

Depuis l'inscription officielle de sa mission dans ses statuts en 2021, l'ESME affirme sa volonté d'évoluer vers un modèle d'établissement d'enseignement supérieur engagé, intégrant les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de son projet pédagogique, de sa gouvernance et de ses activités.

Le premier rapport de mission, publié en 2023, a permis de poser les fondations de cette dynamique en structurant une démarche ambitieuse autour de l'Ingénieur·e de demain et de l'innovation responsable. Le deuxième rapport, publié en 2024, a présenté les actions mises en œuvre à la suite des recommandations formulées par le Comité de mission et par l'OTI, dans le cadre du premier audit.

Ce troisième rapport, couvrant l'année universitaire 2024-2025, s'inscrit dans cette trajectoire de consolidation et de structuration. Il vise à documenter les actions entreprises, les moyens mobilisés et les avancées concrètes observées dans l'atteinte des objectifs statutaires. Il constitue également un support essentiel à la préparation du prochain audit OTI, en apportant un regard analytique sur les progrès réalisés, les leviers activés et les points de vigilance identifiés. Ce rapport reflète l'engagement de l'ESME à rendre compte avec rigueur, exigence et transparence de sa mission d'intérêt général, dans une logique d'amélioration continue et de dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes.

II. Editos croisés

« Trois ans après l'adoption du statut de société à mission, l'ESME confirme la pertinence de ce choix stratégique. Ce statut a profondément transformé notre école d'ingénieurs, en redéfinissant notre gouvernance, notre organisation et notre communication. Il a surtout permis de structurer une stratégie tournée vers les enjeux d'avenir, en cohérence avec notre raison d'être. À l'approche de notre 120e anniversaire en 2025, nous avons posé les fondations d'un modèle éducatif responsable, capable de former des ingénieurs engagés dans les grandes transitions de notre siècle. Ces fondations reposent sur :

- Une réforme pédagogique intégrant les enjeux RSE dans toutes nos formations ;
- Un accompagnement renforcé des étudiants pour favoriser leur réussite et leur inclusion ;
- Une mobilisation de nos ressources humaines et matérielles, avec des formations ciblées et des recrutements adaptés.

Nous sommes convaincus que nous sommes sur la bonne voie. Le contexte international nous engage à former des ingénieurs capables de conjuguer excellence technologique, durabilité et souveraineté. C'est avec détermination que nous poursuivrons les objectifs que nous nous sommes fixés, en mobilisant l'ensemble de notre communauté. »



Véronique Bonnet
Directrice Générale
de l'ESME



Damien Romanet
Directeur des Relations
Entreprises et
Responsables
Développement Durable

« Depuis sa création, le Comité de mission joue un rôle structurant dans la transformation de l'ESME. Composé de personnalités engagées, il incarne une intelligence collective au service de la mission de l'école. Son action repose sur une conviction partagée : une école d'ingénieurs a une responsabilité particulière face aux défis écologiques et sociaux.

Au cours de l'année écoulée, le Comité a :

- Suivi l'évolution des indicateurs liés aux objectifs statutaires ;
- Veillé à la cohérence des actions menées avec la mission de l'école ;
- Formulé des recommandations concrètes, notamment sur la structuration des indicateurs, la formation des enseignants, et le suivi du bilan carbone.

Le rapport annuel témoigne de la maturité du projet et de l'implication des équipes. Le Comité continuera d'accompagner l'ESME dans sa démarche d'amélioration continue, en apportant un regard critique, bienveillant et exigeant sur les réalisations et les ambitions de l'école. »

III. Présentation de l'ESME et du Comité de mission

A. L'ESME

1) Quelques chiffres

1905 Année de création de l'ESME

2777 apprenants sur 5 années de cursus à la rentrée 2024

18000 diplômés

209 collaborateurs

- ❖ 70 personnels techniques et administratifs

- ❖ 139 enseignants, dont 112 permanents, 27 enseignants-chercheurs

35 500 m² de locaux répartis sur 5 sites : Paris et Ivry-sur-Seine, Bordeaux, Lille, Lyon

101 partenariats internationaux

30 M€ de budget annuel

2) Une école membre de IONIS Education Group

1980 Création du groupe Ionis par Marc Sellam, PDG fondateur et Fabrice Bardeche, co-fondateur

2008 Rattachement de l'ESME au groupe IONIS

29 Ecoles et marques en ingénierie, technologie, management, marketing, communication, design, comptabilité...

27 Villes en France

35 000 étudiants

B. Le Comité de Mission

1) Pourquoi ?

En 2021, lorsque le groupe a souhaité faire évoluer le statut juridique de l'école, l'ESME a manifesté la volonté d'acquérir la qualité de société à mission. Sa volonté était d'agir positivement sur l'environnement et la société, tout en soutenant sa performance, et en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités.

Le groupe a alors accompagné, dès l'automne 2021, l'école dans ce projet en soutenant ce changement juridique, et en apportant un support méthodologique à la démarche.

Entourée du groupe IONIS, et de son Comité de Mission, l'ESME est devenue un véritable acteur de la transition des métiers scientifiques.

2) Qui ?

Le Comité de Mission est composé des personnes suivantes :

Damien Romanet, Président du comité de mission,

Directeur des relations entreprises, du développement durable et référent égalité femme/homme de l'ESME

Ingénieur-juriste (ENSIMAG-Maîtrise de Droit Paris II Assas) qui a mis les questions du développement durable au cœur de son engagement professionnel depuis plus de 20 ans, des problématiques de santé environnementale et transports, jusqu'à la création d'un service d'aide des entreprises à la transition écologique.



Véronique Bonnet, Directrice générale de l'ESME



Ingénierie diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, elle a exercé pendant 15 ans dans l'industrie avant de réorienter sa carrière vers l'enseignement supérieur au sein du groupe Ionis. Elle dirige l'ESME depuis 9 ans et c'est avec enthousiasme et conviction qu'elle a engagé cette école d'ingénieurs centenaire dans le projet de société à mission, pour lui permettre de se projeter face aux défis du 21ème siècle.

Christophe Ledoux, Enseignant-Chercheur, responsable de la majeure conversion d'énergie de l'ESME

Après un master recherche Ingénierie Système option convertisseurs électromécaniques et réseaux électriques à l'université de sciences et techniques Henri Poincaré de Nancy en 2009, Christophe poursuit ses études en conduisant une thèse à Supélec dans le département électrotechnique et systèmes d'énergie dont la thématique est la conception et l'optimisation de convertisseurs statiques pour l'aéronautique. Arrivé à L'ESME en avril 2013, il intervient dans l'enseignement du génie électrique de l'école. Depuis janvier 2018, il est responsable de la majeure conversion d'énergie pour former les étudiants à la transition énergétique.



Cécile Suquet, Directrice de l'Impact, Banque Populaire



Diplômée de l'ESCP en 2001, après une première expérience de chef de produit Sciences humaines aux Editions du Seuil, Cécile se tourne vers la banque, chez LCL, où elle occupe pendant une dizaine d'années des fonctions de coverage en B2B : Chargé d'Affaires Entreprises, adjoint Senior Banker, puis Directeur de Centre d'Affaires Entreprises. Puis elle met à profit son expérience de la clientèle PME/ETI au sein du département Gestion de fortune de la banque, en tant que Directrice Développement, pour développer l'activité et l'offre produits de cette structure dédiée à répondre aux besoins sur-mesure d'une clientèle composée de nombreux dirigeants d'entreprises. Lorsque LCL créée, en 2019, son département RSE, Cécile en prend la responsabilité, pour définir la stratégie et co-construire la feuille de route RSE de LCL avec les directions métiers, avec la conviction partagée que la RSE doit intégrer le cœur de l'activité de la banque. Elle rejoint, à l'été 2025, la Banque Populaire, et prend la direction de l'Impact, pour poursuivre son action au cœur du secteur bancaire.

Gwen Combet, Responsable RSE chez VINCI Facilities

Après 10 ans dans le marketing international et 3 ans d'entreprenariat, je suis active depuis 6 ans dans des métiers à impact positif. Pour compléter ma formation initiale (école de commerce), j'ai récemment suivi une formation sur le développement durable. Intégrer les enjeux RSE dans les entreprises est mon défi quotidien : de la sensibilisation des collaborateurs au passage à l'action jusqu'à l'accompagnement de nos clients.



Theodor Felezeu, entrepreneur, formateur & responsable incubateur @ ESME, Ingénieur de formation



Theodor est cofondateur de start-up, de fonds d'investissements solidaires et industriels, d'écosystème entrepreneurial et d'association éducative. Il supporte des initiatives telles que le Shift Project ou Time for the Planet et s'investit auprès des étudiants en promouvant une vision écosystémique à travers le prisme de la co-responsabilité dans les enjeux d'innovation.

Matthieu Minguella, étudiant de l'ESME

Etudiant à l'ESME, Matthieu s'est distingué des autres étudiants en choisissant de s'impliquer dans la vie et dans la démarche RSE de l'école. Il a créé le Collectif des Pousses Opposables, qui a ainsi permis de créer une association, redynamisant ainsi la démarche de l'école auprès des étudiants.



Augustine Azan, responsable RSE et qualité de l'ESME



Diplômée d'un master en Management par la qualité, effectué en alternance dans une start-up de cosmétiques bios et naturelles, elle a permis à l'entreprise d'obtenir la certification BCorp. Elle intègre en novembre 2024 l'ESME pour coordonner avec l'ensemble des parties intéressées la mission de l'école et accompagner la direction dans sa démarche d'amélioration continue notamment dans ses engagements RSE.

3) Fonctionnement générique du comité de mission

Le Comité de Mission est une instance de réflexion, de recommandation et de contrôle a posteriori. Il ne dispose daucun pouvoir de décision au nom de l'ESME ou de représentation de l'ESME à légard des tiers. Il dispose ainsi de la faculté :

- D'obtenir de la part du directoire l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre des objectifs constitutifs de la Mission ;
- De l'interroger sur tous éléments liés à l'exécution de la Mission ;
- De procéder à toute autre diligence qu'il estimerait nécessaire à l'exercice de sa propre mission et à l'élaboration de son rapport.

Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur adopté par le Comité. Il désigne en son sein un président qui est en charge, notamment, de l'ordre du jour et de l'animation des débats. Il se réunit au minimum 3 fois par an sur la base d'un ordre du jour proposé par le président. En tout état de cause, le Comité de Mission peut, au cours de chacune des réunions, délibérer de questions non inscrites à l'ordre du jour qui lui a été communiqué, en cas d'urgence ou d'accord de tous les membres du Comité de Mission.

En dehors des réunions du Comité, ses membres contribuent lors de réunions de travail ou par échanges de mails aux travaux du Comité et/ou de l'école.

IV. Rappel de la mission et des objectifs statutaires

A. La mission

En 2024, l'ESME a simplifié sa raison d'être et reformulé ses objectifs statutaires conformément aux recommandations de l'OTI. Cette reformulation permet à l'école de clarifier sa Mission en cohérence avec ses actions. Elle facilite également la compréhension de la Mission et l'adhésion de toutes les parties prenantes, pour atteindre les objectifs du projet.

« En cohérence avec la raison d'être du groupe Ionis auquel elle appartient, l'ESME forme depuis plus d'un siècle des ingénieurs qui accompagnent et pilotent les grandes évolutions de notre monde : transformation numérique et transition énergétique. Son approche systémique, sa formation pluridisciplinaire, ses collaborations partenariales permettent d'intégrer les aspects humains, sociaux et environnementaux aux défis et enjeux des avancées technologiques. »

B. Les objectifs statutaires

Au travers de sa mission, l'ESME s'engage à poursuivre les objectifs inscrits dans ses statuts en concentrant ses efforts sur trois piliers distincts : la formation, la réussite et l'égalité des chances, et les compétences et l'écosystème.

FORMATION

Objectif : Former des ingénieurs capables de piloter la transition énergétique et numérique des entreprises en intégrant les enjeux RSE.

REUSSITE ET EGALITE DES CHANCES

Objectif : Favoriser la réussite du plus grand nombre et l'égalité des chances des apprenants.

COMPETENCES ET ECOSYSTEME

Objectif : Développer les compétences internes et agir avec notre écosystème, pour intégrer les enjeux RSE à nos actions et à nos missions.

V. La mission en 2024-2025

A. Les activités du Comité de mission

1) Première réunion de l'année du Comité de mission

Le Comité de mission s'est réuni le 24 juillet 2024 pour une séance de travail consacrée à l'évaluation de la démarche à impact de l'ESME. Lors de cette réunion, l'école a présenté aux membres du Comité les modifications apportées à sa raison d'être, désormais reformulée afin de mieux refléter les ambitions sociétales et environnementales de l'établissement. Les objectifs statutaires ont également été revus, dans une logique d'alignement avec les orientations stratégiques de l'école et les attentes de ses parties prenantes.

Le rapport d'activité 2023-2024, en cours de finalisation, a été présenté dans ses grandes lignes. Cette version intermédiaire a permis au Comité de prendre connaissance des actions mises en œuvre au cours de l'année, des résultats obtenus, ainsi que des axes d'amélioration identifiés.

Plusieurs indicateurs de suivi ont par ailleurs été actualisés. Chacun d'eux a été analysé en détail afin d'en clarifier la définition, d'en réévaluer la pertinence au regard des objectifs poursuivis, et de s'assurer de la robustesse des données collectées.

Enfin, les actions concrètes menées par l'ESME en 2024 dans le cadre de sa mission ont été présentées. Elles ont été intégrées dans le rapport annuel 2023-2024 afin d'enrichir l'analyse d'impact et d'illustrer l'engagement continu de l'école en faveur de sa mission.

2) Deuxième réunion de l'année du Comité de mission

Le Comité de mission s'est de nouveau réuni le 20 juin 2025. À cette occasion, plusieurs nouveaux membres ont rejoint l'instance : Christophe Ledoux, Matthieu Minguella et Augustine Azan. Ces nominations s'inscrivent dans le cadre du renouvellement des mandats ainsi que d'un changement de fonction interne à l'ESME. L'ensemble des membres du Comité s'est engagé pour une durée de deux ans, à compter du 20 juin 2025.

Au cours de cette séance, l'ESME a souhaité exposer le contexte dans lequel elle a évolué durant l'année universitaire 2024-2025, permettant ainsi de justifier les retards observés dans la production du rapport 2023-2024 ainsi que la faible fréquence des réunions du Comité.

En effet, l'année 2025 a été marquée par un processus de renouvellement d'accréditations du diplôme d'ingénieur, par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), accréditation obtenue pour la durée maximale, mobilisant fortement l'ensemble des équipes. Le statut de Société à mission a été reconnu

comme un atout majeur par la CTI, qui a salué l'engagement de l'ESME en la matière. Par ailleurs, l'ouverture de nouvelles majeures sur les campus régionaux, ainsi que le déménagement de l'ensemble de ces sites, a constitué un autre chantier structurant.

Ce contexte permet de mieux appréhender les nouvelles perspectives portées par l'établissement, lesquelles doivent désormais être pleinement articulées autour de la raison d'être et de la mission. Il en résulte une phase de transition dans la structuration de la mission, sans toutefois que cela n'ait compromis sa mise en œuvre opérationnelle au quotidien.

Au cours de cette réunion, le rapport annuel 2023-2024 a été présenté aux membres du Comité. Celui-ci détaille les actions entreprises pour chacun des objectifs statutaires, ainsi que les indicateurs de suivi afférents, permettant une revue globale de l'activité de la mission.

Objectif statutaire I – Indicateurs : Les indicateurs ont été passés en revue. L'ESME a indiqué qu'une évolution de ces derniers était en cours pour l'année 2024-2025, dans le but d'assurer un suivi plus pertinent et plus étroitement aligné avec les données suivies par la Direction de la formation. Le Comité de mission a exprimé le souhait d'approfondir l'analyse de ces indicateurs lors de sa prochaine séance de travail.

Objectif statutaire II – Indicateurs : L'ensemble des indicateurs a été examiné. L'indicateur relatif au *Rapport Diversité et Égalité des chances* a suscité un débat. Certains membres ont exprimé leur préférence pour une approche plus détaillée, comportant notamment des indicateurs distincts portant sur le taux de féminisation des étudiants, l'analyse des catégories socioprofessionnelles des représentants légaux, ou encore l'accueil des étudiants en situation de handicap. Il a toutefois été rappelé, par le président du Comité, que cette question avait déjà fait l'objet de discussions antérieures, lesquelles avaient conduit à la création d'un rapport unique regroupant l'ensemble de ces dimensions.

Une autre discussion a porté sur la pertinence de l'indicateur concernant la réussite par niveau et par formation. Des interrogations ont été soulevées quant aux modalités d'identification des échecs : quelles en sont les causes ? Proviennent-ils d'un désengagement de l'étudiant ou d'un déficit d'accompagnement de la part de l'établissement ? Le Comité a suggéré d'inclure une analyse plus approfondie de ces éléments au sein du *Rapport Diversité et Égalité des chances*.

Objectif statutaire III – Indicateurs : L'outil *Labolpoint5* a été présenté aux membres. Cet outil pourrait permettre à l'ESME de mieux suivre son empreinte carbone et de déployer des actions concrètes en faveur de sa réduction. Il permettrait également de doter le pôle Recherche d'une approche quantitative, en complément des démarches qualitatives déjà engagées. L'ensemble des membres du Comité a approuvé l'utilisation de cet outil et a vivement encouragé l'établissement à le mettre en œuvre.

Dans ce cadre, le Comité de mission a formulé plusieurs recommandations, notamment : renforcer les actions en faveur de l'inclusion, intensifier la sensibilisation des étudiants aux enjeux de la vie étudiante et à la démarche RSE de l'école, poursuivre la formation du personnel, et améliorer la prise en compte des engagements sociétaux et environnementaux dans les activités de recherche pour l'année 2024-2025. L'ESME a également présenté les actions en cours sur l'année 2024-2025, afin de tenir informé le Comité du contenu prévisionnel du rapport à venir.

Enfin, les membres du Comité ont été informés de la tenue d'un audit par un organisme tiers indépendant (OTI) prévu pour novembre 2025. En prévision de cette échéance, ils ont convenu d'organiser un calendrier de rencontres régulières, afin de renforcer le suivi de la mission et d'assurer une dynamique continue au sein du Comité.

3) Synthèse

Malgré un contexte institutionnel dense ayant limité la fréquence des réunions sur la période 2024-2025, la mission a poursuivi son déploiement à travers la réalisation de nombreuses actions concrètes, présentées ci-dessous. Les travaux menés ont permis une actualisation significative des indicateurs, tant en termes de pertinence que de suivi, en lien étroit avec les objectifs statutaires. Le Comité de mission a validé l'évolution de ces outils d'évaluation, témoignant de la dynamique continue de la mission. Les orientations stratégiques ont été réaffirmées, renforçant l'ancrage de la mission dans les pratiques de l'école.

Le Comité de mission réaffirme son soutien et son engagement pour accompagner la mission de l'ESME sur la période 2025-2026.

B. Analyse des indicateurs

Objectifs statutaires	Indicateurs	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Objectifs 2025	2025-2026	Objectifs 2026
Former des ingénieurs capables de piloter la transition énergétique et numérique des entreprises en intégrant les enjeux RSE	I.1.a.% points écho associés à la RSE I.1.b.% budget association alloué à des initiatives RSE I.2.a.Ratio d'heures d'enseignements associés à la RSE I.2.b.Nombre de modules intégrant les sujets RSE I.3.a. Scores obtenus au test TASK™ (*participation des étudiants) I.3.b.Nb de Comités pédagogiques qui abordent l'évolution de la pédagogie pour intégrer la RSE	Non calculé Non Disponible Non Disponible Non Disponible Non Disponible	9% 19% 10% Non Disponible 45/100	13% 35% 14% Non Disponible 58/100*	44% 40% 10% 37% 57.2/100	15% 40% 10% 15% 55/100	40% 40% 10% 20% 58/100	
Favoriser la réussite du plus grand nombre et l'égalité des chances des apprenants	II.1.a. Montant des aides financières allouées aux étudiants II.1.b.% des étudiants bénéficiant d'aides financières II.2.a.Rapport "Diversité et Egalité des chances" II.2.b.% de signalements traités/déclarés II.3.a.% de réussite par niveau et formation II.3.b.% d'abandon en cours d'année II.3.c.% étudiants ayant trouvé un emploi 6 mois après la diplomation II.3.d. Satisfaction globale 6 mois après la diplomation	64,5k€ Non calculé Non calculé 70% Non Disponible Non disponible 99%	78,5k€ Non Disponible Non Disponible 63% 92% 1,8% 99%	90,5k 14% Non Disponible 100% 93,6% 1,8% 99%	91,5k 21% Oui 100% 93% 2% 99%	75k€ 12% Oui 100% 92% <3% 98%	75k€ 15% Oui 100% 92% <3% 98%	
Développer les compétences internes et agir avec notre écosystème, pour intégrer les enjeux RSE à nos actions et nos missions	III.1.a.% enseignants formés / compétents sur les enjeux RSE III.2.a.% projets et collaborations de recherche intégrant les enjeux RSE III.2.b.% publications de recherche intégrant les enjeux RSE III.3.a.% personnel administratif formé aux enjeux RSE III.3.b. mise en œuvre du plan d'action « Bilan carbone de l'école » III.3.c. Niveau de T eq. CO2 de l'ESME III.4.a. % de partenaires engagés pour la réussite de notre mission TOTAL INDICATEURS	Non Disponible Non Disponible Non calculé Non calculé Non Disponible Non Disponible Non Disponible	56% 68% 19% 35% Non Disponible 11%*	67% 80% 69% 37% 11%* 38%	95% 80% 79% 44% N/A 21	70% 64% 60% 40% N/A 81%	70% 75% 60% 45% N/A 20%	

Jaune = KPI indicateurs de performance

Non disponible = données non disponibles, l'indicateur ne pourra pas être calculé

En cours = période non terminée ne permettant pas le calcul

Non défini = objectif non défini

Fiche indicateur en cours de création

La synthèse des indicateurs permet de rendre compte de manière analytique de l'activité de l'ESME. Sur les 21 indicateurs définis, 17 ont atteint ou dépassé leurs objectifs, ce qui représente 81% des indicateurs. Les 7 indicateurs de performance ont atteint leurs objectifs (voir indicateurs en jaune). 2 indicateurs n'ont pas atteint leurs objectifs, et 2 indicateurs ne sont pas disponibles, dont un est toujours en cours de construction et un n'a pas été réalisé.

Concernant l'objectif statutaire n°1, cinq indicateurs sur six ont atteint leurs objectifs. L'indicateur I.1.a a d'ailleurs nettement dépassé son objectif, puisque 44% des points ECHOS distribués concernent la RSE, alors que l'objectif était fixé à 15%. L'indicateur 1.3.b n'a pas atteint son objectif. Pour le prochain exercice, il sera donc nécessaire d'aborder davantage la RSE en Comité pédagogique.

Pour l'objectif statutaire n°2, sept des huit indicateurs définis ont atteint leurs objectifs. Le nombre d'étudiants bénéficiant d'aide financière a considérablement augmenté par rapport à l'année dernière. La satisfaction globale 6 mois après la diplomation a perdu presque 4 points par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par les difficultés rencontrées par les diplômés de l'ESME dans la recherche de leur premier emploi, notamment à cause de la situation nationale et internationale.

En ce qui concerne l'objectif statutaire n°3, cinq indicateurs sur cinq indicateurs définis ont atteint leurs objectifs. L'indicateur lié au bilan carbone (III.3.c) n'est pas disponible car le bilan carbone n'est pas réalisé chaque année. Enfin, l'indicateur III.4.a est toujours en cours de construction.

C. Les actions réalisées

Afin de réaliser ses objectifs, l'ESME a élaboré un plan d'action permettant de suivre tant les actions en cours que celles déjà accomplies. Ce plan permet de classer les actions selon leur importance. Seules les actions les plus significatives sont détaillées dans le rapport de mission.

Objectif I. Former des ingénieurs capables de piloter la transition énergétique et numérique des entreprises en intégrant les enjeux RSE.

❖ Formation des associations : sensibilisation des étudiants aux risques liés à la vie étudiantes

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, l'ensemble des associations étudiantes de l'ESME ont été sensibilisées aux risques inhérents à la vie étudiante, dans une démarche de prévention et de responsabilisation. L'établissement a déployé, sur ses quatre campus, un panel de formations spécifiques portant sur des thématiques essentielles : participation au programme Cpas1option, formation aux gestes de premiers secours (PSC1), sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS), formation à l'organisation d'événements festifs, ainsi qu'une session dédiée aux addictions et à l'usage de substances.

Parallèlement à ces actions de formation, l'ESME a instauré l'obligation, pour chaque association, de s'engager dans la réalisation d'au moins une action à dimension RSE. Parmi les initiatives menées figurent notamment des actions de sensibilisation à la sécurité routière, des distributions de repas, une mobilisation pour le Sidaction, des opérations Clean Walk, des campagnes dans le cadre d'Octobre Rose, un voyage humanitaire à Madagascar, le tri de déchets marins en Méditerranée, la collecte de vêtements redistribués à la Croix-Rouge, ou encore l'organisation de la Semaine olympique et paralympique. Afin de garantir un accompagnement pertinent et cohérent, le responsable Qualité et RSE a été associé à la présentation des bilans annuels des associations, permettant ainsi une première sensibilisation à la portée stratégique des engagements RSE. Cette session inaugurale a également mis en lumière plusieurs axes d'amélioration quant à l'encadrement et au suivi des projets portés par les étudiants.

❖ Certification TASK : déploiement d'un MOOC

Comme indiqué dans le précédent rapport, les étudiants de l'ESME sont inscrits sur la plateforme TASK, qui permet d'évaluer leurs connaissances en matière de durabilité. Lors du lancement de l'outil, la participation était assez faible car les modalités de passage n'avaient pas été décidées.

Sur la période 2024-2025, l'ensemble de la promotion Ingé1 a passé le test TASK, au second semestre. Le score obtenu a ensuite été pondéré pour le transformer en note, qui s'ajoute au projet INSPIRE. Pour permettre aux étudiants d'obtenir un bon score au test, l'équipe du Digital Learning a développé un module spécifique, ludique et interactif, qui permet aux étudiants de suivre un cours

spécifique en distanciel, selon le rythme qu'ils souhaitent. Cette démarche vise à ancrer durablement les enjeux du développement durable dans les apprentissages tout en garantissant l'accessibilité et l'engagement des étudiants.

❖ Organisation des Commissions de la vie étudiante

Dans une volonté de renforcer l'écoute active et le dialogue avec ses étudiants, l'ESME a mis en place, pour la première fois, des Commissions de la vie étudiante organisées deux fois par an sur l'ensemble de ses campus. Ces rencontres ont pour objectif de créer un espace d'échange structuré permettant aux étudiants de formuler librement leurs remarques, suggestions et propositions d'amélioration concernant leur expérience au sein de l'établissement. Elles offrent également à l'équipe Communication l'opportunité de partager des informations essentielles à la bonne intégration et à l'épanouissement des étudiants dans la vie de l'école. La responsable Qualité et RSE participe systématiquement à ces commissions afin de sensibiliser les étudiants à la démarche qualité et à la politique de responsabilité sociétale de l'établissement. Ces réunions constituent ainsi un moment privilégié pour présenter les actions en cours, valoriser les engagements de l'ESME et impliquer les étudiants dans une dynamique collective d'amélioration continue.

Objectif II. Favoriser la réussite du plus grand nombre et l'égalité des chances des apprenants

❖ Rédaction du rapport Diversité et égalité des chances

La rédaction du rapport relatif à la Diversité et à l'Égalité des chances constituait un engagement prioritaire de l'ESME pour l'année universitaire 2023-2024. Toutefois, en raison du départ du responsable Qualité et RSE, sa finalisation a été reportée à l'année 2024-2025 afin de garantir un travail de fond rigoureux et structuré. Ce rapport a pour ambition de fournir une vision globale et objectivée des actions menées par l'établissement en matière d'inclusion et de lutte contre les inégalités. Il s'appuie sur une série d'indicateurs précis, incluant notamment le taux de féminisation par promotion, la répartition des catégories socio-professionnelles des responsables financiers des étudiants, le nombre d'étudiants en situation de handicap, le statut de boursier, ainsi que les initiatives engagées pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il intègre également les dispositifs de prévention et de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS). Ce rapport constituera ainsi un outil structurant pour piloter, évaluer et faire progresser la politique inclusive de l'école.

❖ Rédaction du guide handicap

Dans une volonté d'amélioration continue de sa politique d'inclusion, l'ESME a élaboré un guide dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, ainsi qu'une procédure formalisée relative au traitement des dossiers issus de la MDPH et des demandes de tiers temps. Ce dispositif vise à clarifier l'ensemble du processus administratif, depuis la réception des pièces justificatives jusqu'à la mise en œuvre des aménagements, afin d'assurer une prise en charge rigoureuse, équitable et adaptée. L'objectif principal est de garantir que tous les étudiants concernés soient correctement identifiés, et que leurs dossiers soient complets, actualisés et centralisés, permettant ainsi une réponse individualisée à leurs besoins spécifiques. Le guide, conçu comme un outil opérationnel à destination des équipes pédagogiques et administratives, sera déployé dès la rentrée 2025-2026 et enrichi régulièrement. Il constituera un référentiel essentiel pour renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein de l'établissement.

Objectif III. Développer les compétences internes et agir avec notre écosystème pour intégrer les enjeux RSE à nos actions et à nos missions.

❖ Inscription de l'ensemble des salariés au MOOC Climat Sup

Dans la continuité des actions engagées au cours de l'année 2023-2024 en matière de sensibilisation aux enjeux du développement durable, l'ESME a souhaité renforcer la formation de l'ensemble de ses collaborateurs en souscrivant à un MOOC conçu par l'INSA, reconnu pour la qualité de son expertise dans ce domaine. Ce dispositif pédagogique vise à diffuser une culture commune du développement durable auprès de l'ensemble des salariés de l'établissement, qu'il s'agisse du corps enseignant ou des personnels administratifs. Structuré en quatre modules complémentaires – « Introduction aux limites planétaires et à l'anthropocène », « Enjeux Énergie / Climat », « Numérique responsable » et « Biodiversité & Santé humaine » – ce MOOC permet une approche systémique et accessible des grands défis environnementaux contemporains. Sa réalisation a été rendue obligatoire pour tous les collaborateurs, avec une échéance fixée au 31 août 2025, marquant ainsi l'engagement fort de l'établissement en faveur d'une acculturation collective aux enjeux de la transition écologique.

❖ Participation à l'Université de la Terre

En 2025, Mme Véronique Bonnet, Directrice de l'ESME, a pris part à l'Université de la Terre, un événement public majeur dédié à la réflexion, au dialogue et au partage autour des grands enjeux contemporains : les menaces pesant sur notre planète, la préservation du vivant, et les défis liés à la cohésion sociale. Cette manifestation constitue un espace d'intelligence collective, favorisant la

rencontre entre citoyens, experts, acteurs de terrain et décideurs engagés dans la transformation de notre société.

À cette occasion, Mme Bonnet est intervenue lors de la table ronde intitulée *Transition écologique : laissons les équipes monter au front*. Ce débat visait à mettre en lumière la force des dynamiques collectives, où directions et collaborateurs conjuguent leurs efforts pour impulser une transformation à la fois structurelle et durable au sein des organisations.

Les échanges ont porté sur les leviers concrets permettant de mener des actions ambitieuses, sur les conditions nécessaires à leur mise en œuvre et à leur pérennisation, ainsi que sur les méthodes permettant d'identifier les collaborateurs les plus volontaires pour s'engager activement, et les moyens à mobiliser pour accompagner cet engagement.

❖ Amélioration de la méthode de travail sur l'empreinte carbone de la recherche

Dans le prolongement des recommandations formulées lors de l'audit OTI, l'ESME a engagé une démarche d'amélioration de l'évaluation de l'empreinte carbone de son activité de recherche, en privilégiant une approche quantitative et structurée. Ainsi, le pôle Recherche a renforcé sa méthode de recensement des publications scientifiques et des projets à portée sociétale ou environnementale, en les associant systématiquement à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette évolution méthodologique permet d'assurer une meilleure lisibilité des engagements de l'école en matière de recherche responsable, et de valoriser les contributions de ses laboratoires dans une logique de transparence et de traçabilité. À ce jour, les quatre référents scientifiques, représentants des pôles de recherche de l'établissement, disposent d'un outil partagé, accessible et fonctionnel, facilitant la remontée et l'analyse des données. Par ailleurs, l'outil Labo1point5 a été expérimenté afin d'en évaluer la pertinence au regard des spécificités et des objectifs de l'ESME. Les premières phases du projet ont été amorcées avec succès, ouvrant la voie à une mise en œuvre complète de la démarche au cours de l'année universitaire 2025-2026.

Dans le cadre de sa mission, l'ESME s'est investie pleinement en déployant des moyens nécessaires et suffisants. Ce paragraphe liste ces efforts et ressources mis en place pour atteindre leurs objectifs.

Pour réaliser ces actions, l'ESME a mis en œuvre les ressources et les moyens suivants :

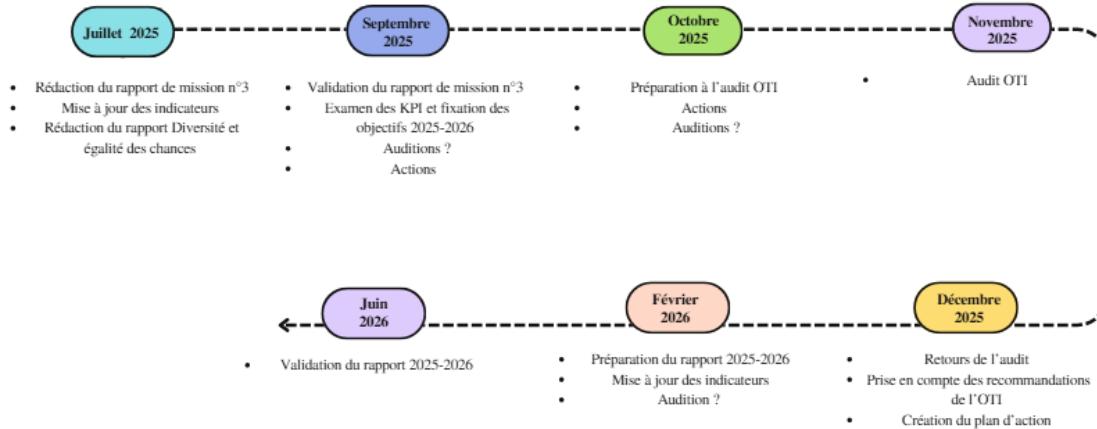
- ❖ Soutien financier des associations pour leur donner les moyens de réaliser des actions RSE
- ❖ Signature d'une convention TASK – évolution des maquettes pédagogiques, et développement de contenu pédagogique
- ❖ Signature d'une convention Climat Sup
- ❖ Formations dispensées aux associations étudiantes
- ❖ Participation à des évènements à impact

D. Prise en compte des recommandations du Comité de mission

Recommandations	Actions réalisées
Recommandation 1 : Améliorer la démarche d'inclusion de l'ESME	Création du guide handicap et de la procédure de traitement des dossiers MDPH
Recommandation 2 : Renforcer la sensibilisation des étudiants aux enjeux de la vie étudiante, et à la démarche RSE de l'école	Sensibilisation et accompagnement des associations : organisation d'une action sécurité routière sur le campus de Paris (sensibilisation sur les dangers de la route) ; action octobre Rose ; collectes de vêtements reversés à la Croix Rouge ; présentation du Handi Sport ; organisation d'une course solidaire ; action Sidaction ; distribution alimentaire ; clean walk ; nettoyage de la mer Méditerranée.
Recommandation 3 : Poursuivre la formation du personnel	Souscription au MOOC Climat Sup, créé par l'INSA, et obligatoire pour l'ensemble des salariés sur une période d'un an.
Recommandation 4 : Améliorer la prise en compte des engagements sociaux et environnementaux au sein de la recherche	Création d'un outil de recensement des publications de recherche, et recherche sur l'outil Labo1pt5, qui sera utilisé sur la période 2025-2026.

VI. La mission en 2025-2026

A. La feuille de route : les objectifs à atteindre



B. Les actions envisagées

Pour l'année 2025-2026, l'ESME a proposé au Comité de mission de mettre en place plusieurs actions visant à servir la mission de l'école. Ces actions ont été associées aux différents objectifs statutaires, et seront déployées conformément aux objectifs opérationnels définis par le Comité de mission et l'école.

En ce qui concerne l'objectif statutaire I, l'ESME envisage les actions suivantes :

- ❖ Formation des étudiants aux VSS et à la santé mentale
- ❖ Renouvellement de la collaboration TASK

En ce qui concerne l'objectif statutaire II, l'ESME envisage les actions suivantes :

- ❖ Mise en place des Cordées de la Réussite accordées par le Ministère
- ❖ Formations des personnels aux VSS, harcèlement, et santé mentale
- ❖ Analyse du rapport Diversité et égalité des chances par le Comité de mission

En ce qui concerne l'objectif statutaire III, l'ESME envisage les actions suivantes :

- ❖ Sensibilisation des équipes aux VSS et au harcèlement
- ❖ Travail sur l'empreinte carbone de l'école : utilisation de Labo1pt5 pour faire évaluer l'empreinte de l'école, faire évoluer les indicateurs et mettre en place un véritable plan d'action.

VII. Conclusion

L'année universitaire 2024-2025 marque une étape significative dans la structuration et la consolidation de la démarche RSE portée par l'ESME. L'établissement a su impulser une dynamique transversale, mobilisant l'ensemble des parties prenantes – étudiants, personnels enseignants et administratifs, associations, chercheurs – autour d'objectifs partagés en matière de durabilité, d'inclusion, et de transformation sociétale.

L'année 2025-2026 devra s'inscrire dans une logique de consolidation, de déploiement opérationnel et d'évaluation continue :

- **Déploiement du guide handicap** auprès de toutes les équipes, avec accompagnement et formation, pour une montée en compétence sur les pratiques d'inclusion.
- **Publication et valorisation du rapport Diversité**, servant de base à la définition d'indicateurs de suivi pour les années futures.
- **Mise en œuvre complète de l'outil Labo1point5**, avec l'ambition d'en faire un levier de transformation pour la stratégie de recherche.
- **Suivi renforcé des actions RSE des associations**, avec l'introduction potentielle d'un référentiel commun d'impact ou d'un label interne.
- **Pérennisation des Commissions de la vie étudiante** avec une meilleure capitalisation des retours étudiants dans les démarches qualité.
- **Renforcement des liens avec l'écosystème externe**, notamment via des événements comme l'Université de la Terre ou des partenariats avec des ONG, collectivités et entreprises engagées.
- **Développement de nouveaux modules de formation**, pour compléter la sensibilisation initiale (TASK, MOOC), avec un focus sur l'opérationnalisation des compétences RSE dans les projets d'ingénierie.

L'ESME s'affirme ainsi, progressivement, comme une école d'ingénieurs pleinement engagée dans la transformation écologique et sociale de son environnement. Le chemin engagé en 2024-2025 constitue un socle solide pour aller plus loin, de manière structurée, mesurable et collective.

VIII. Annexes

A. Annexe 1. Le modèle de mission

Raison d'être 	<p>« En cohérence avec la raison d'être du groupe Ionis auquel elle appartient, l'ESME forme depuis plus d'un siècle des ingénieurs qui accompagnent et pilotent les grandes évolutions de notre monde : transformation numérique et transition énergétique. Son approche systémique, sa formation pluridisciplinaire, ses collaborations partenariales permettent d'intégrer les aspects humains, sociaux et environnementaux aux défis et enjeux des avancées technologiques. »</p>		
Objectifs statutaires	FORMATION Former des ingénieurs capables de piloter la transition énergétique et numérique des entreprises en intégrant les enjeux RSE.	REUSSITE ET EGALITE DES CHANCES Favoriser la réussite du plus grand nombre et l'égalité des chances des apprenants.	COMPETENCES ET ECOSYSTEME Développer les compétences internes et agir avec notre écosystème, pour intégrer les enjeux RSE à nos actions et à nos missions.
Impacts recherchés	<ul style="list-style-type: none"> Nos étudiants sont davantage engagés sur les enjeux RSE à la fin de leur scolarité. Nos étudiants se sentent capables d'intégrer les enjeux RSE dans leur futur métier. Nos diplômés intègrent les sujets RSE dans les projets de transition énergétique et numérique des entreprises dans lesquelles ils travaillent. 	<ul style="list-style-type: none"> Les profils de nos candidats et de nos étudiants sont diversifiés sur les critères socio-économiques, du genre et de l'origine géographique. Tous nos étudiants ont une chance égale de réussir (construire son projet, être diplômé et trouver le travail idéal). 	<ul style="list-style-type: none"> Le corps professoral est compétent sur les enjeux RSE et les intègre à ses formations. Les EC contribuent à des travaux académiques intégrant les enjeux RSE. Le personnel administratif est sensibilisé aux enjeux RSE et les prend en compte dans le fonctionnement du campus. Les partenaires entreprises et académiques sont challengés sur les enjeux RSE.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'engagement RSE des étudiants Intégrer les enjeux RSE dans les programmes (hard et soft skills). Adapter en continu les outils et les méthodes pour évaluer les compétences en durabilité des étudiants. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diversité des profils des candidats et des apprenants. Eviter toutes les discriminations et offrir les conditions de sélection et d'études visant l'égalité des chances. Accompagner les étudiants dans la construction de leur projet, leur réussite scolaire et leur insertion professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le corps professoral dans sa maîtrise des enjeux RSE et l'adaptation de ses formations. Intégrer la RSE dans la stratégie de recherche. Faire évoluer le fonctionnement de l'école pour réduire son empreinte écologique. Orienter les relations partenariales vers la mission de l'école.
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> % points échos associés à la RSE % budget association alloué à des initiatives RSE Ratio d'heures d'enseignements associés à la RSE Nombre de modules intégrant les sujets RSE Scores obtenus au test TASK Nb de comités pédagogiques qui abordent l'évolution de la pédagogie pour intégrer la RSE 	<ol style="list-style-type: none"> Montant des aides financières allouées aux étudiants % des étudiants bénéficiant d'aides financières Rapport Diversité et égalité des chances % de signalements traités / déclarés % de réussite par niveau et formation % d'abandon en cours d'année % étudiantes ayant trouvé un emploi 6 mois après la diplomation Satisfaction globale 6 mois après la diplomation 	<ol style="list-style-type: none"> % enseignants formés/compétents sur les enjeux RSE % projets et collaborations de recherche intégrant les enjeux RSE % publications de recherche intégrant les enjeux RSE % personnel administratif formé aux enjeux RSE % mise en œuvre du plan d'action « Bilan carbone de l'école » Niveau de Teq.CO2 de l'ESME % de partenaires engagés pour la réussite de notre mission

B. Annexe 2. Le tableau de bord des indicateurs

[2024 10 23 REPORTING INDICATEURS SàM.xlsx](#)

[2024 10 23 1-Indicateurs SàM Formation.xlsx](#)

[2024 10 23 2-Indicateurs SàM Réussite Egalité.xlsx](#)

[2024 10 23 3-Indicateurs SàM Compétences & Ecosystème.xlsx](#)

C. Annexe 3. Le rapport de l'audit de l'OTI

[ESME_QUALITE_RSE - ESME_EAM17-V3_Rapport OTI-V3-GROUPE Y_FRO_231030.pdf - Tous les documents](#)

[ESME_QUALITE_RSE - Restitution finale ESME.pdf - Tous les documents](#)

D. Annexe 4. Le compte rendu de la dernière réunion du Comité de mission

Comité de mission ESME#7

2025 06 20 CR Comité de mission ESME #7.docx

E. Annexe 5. Les rapports de mission

Rapport du comité de mission 2021-2023 (FINAL).docx

Rapport n°2 du Comité de mission 2024-2025.docx

F. Annexe 6. Plan d'action Société à Mission

ESME_QUALITE_RSE - PLAN_ACTIONS_SàM